

ENTRE NOUS

SAINT-PRIEST

MAGAZINE COMMUNAL | JANVIER 2023



 **Panneau
Pocket**



SAINT-PRIEST
ARDÈCHE

Infos pratiques



MAIRIE DE SAINT-PIERRE

Adresse : 35 Place de la Mairie 07000 Saint-Pierre

Tél. : 04 75 64 32 08

Mail : mairie-saint-pierre@wanadoo.fr



Site : www.saint-pierre-ardeche.fr



Facebook : Mairie-de-Saint-Pierre-07



Instagram : saintpierre07



Panneau Pocket :

Application à télécharger gratuitement.

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi : 8h30 - 14h00

Mercredi : 8h30 - 14h00

Jeudi : fermé

Vendredi : 8h30 - 14h00

Intercommunalité :

Communauté d'Agglomération Privas

Centre Ardèche (CAPCA) Rue Serre du

Serret 07000 Privas

Tél. : 04 75 64 07 07

Mail : agglo@privas-centre-ardeche.fr

Sommaire

VIE COMMUNALE 04

VIE SCOLAIRE 16

CADRE DE VIE 18

PORTRAIT 23

CMJ 24

VIE SOCIALE 26

VIE ECONOMIQUE 28

ETAT CIVIL 30

Directeur de Publication :

Sandrine Chareyre

Responsable de la Communication :

Géraldine Boissier

Comité de Rédaction :

Sandrine Chareyre, Michel Lévêque, Vanessa

Agnès, Gil Breyse, Géraldine Boissier

Crédits Photos :

Mairie Saint-Pierre

Photo de couverture :

Conseil Municipal des Jeunes en visite à Paris

Création et impression :

Impressions Fombon - Aubenas

Edito

Chers saint-pierroux, chères saint-pierrounes,

Voilà une année écoulée avec de nouveaux défis qui nous ont poussé à nous adapter : une crise sanitaire qui n'a pas encore touché à sa fin, à laquelle s'ajoute une crise climatique et énergétique. L'inflation importante touche aussi tous les secteurs : coûts de l'énergie, des carburants, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, des produits courants...

Le budget communal, comme celui des ménages, n'est pas épargné et il convient de redoubler de vigilance. Une de nos priorités est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées par l'ensemble des élus, notamment l'extinction de l'éclairage public la nuit et le changement des ampoules énergivores en led en 2023. Le choix a également été fait en conscience de ne pas installer d'illuminations pendant le mois de décembre, pour des raisons budgétaires mais aussi afin de contribuer à la réduction de la consommation énergétique tendue et limiter les risques de délestage. Pour ne pas se priver de la magie de Noël, des décorations ont cependant été mises en place aux abords de l'école ainsi qu'un sapin éclairé avec des guirlandes solaires. La municipalité a pris ses responsabilités afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat de nos concitoyens déjà suffisamment touchés.

Il nous faudra continuer à être attentif pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement dans tous les domaines, même si la vie de la commune ne se résume pas à la seule comptabilité bien heureusement.

Toutefois ces impondérables n'ont pas notre volonté, notre ambition pour notre commune et ses habitants. De nombreuses actions ont été réalisées en 2022 que vous pouvez découvrir dans ce bulletin et de nombreux projets communaux sont prévus pour l'année qui commence : aménagement du cimetière et ses abords, réalisations paysagères, avancée sur des dossiers importants tels que la résidence seniors, la maison d'assistante maternelle, la révision du PLU ou la rénovation du local sportif...

Le jeudi 19 janvier auront lieu les premiers vœux de cette équipe municipale ; ce sera l'occasion de nous retrouver pour un moment convivial et chargé d'optimisme et de vous présenter nos objectifs pour la commune. Je vous invite déjà à réserver cette date.

En attendant, d'ores et déjà, au nom de toute mon équipe, élus et agents, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous une très belle et heureuse année 2023.

Avec tout mon dévouement.
Votre maire, Sandrine Chareyre



ANNONCE
VOEUX 2023

Sandrine Chareyre

Maire de Saint-Pierre

Et les élus du Conseil Municipal

vous souhaitent une excellente année 2023

et vous donnent rendez-vous le

Jeudi 19 Janvier à 19h00

Salle Charray

Pour la présentation des vœux

suivi du verre de l'amitié



SAINT-PIERRE
ARDECHE



Vie communale



A l'issue de la cérémonie, tous les récompensés, élus et participants ont pu échanger autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

SOIRÉE DES CHAMPIONS



La commune a organisé la soirée des champions avec pour objectif de valoriser et mettre à l'honneur des Saint-Priérois qui s'illustrent dans différents domaines.

Pour cette 1^{ère} édition, 3 catégories ont été primées : des sportifs pour leurs performances individuelles, un groupe de marathoniens pour leur participation à un challenge collectif et d'illustres bénévoles des associations de la commune pour leur engagement citoyen sans faille.

Les 24 lauréats ont été applaudis chaleureusement par un public épaté par le palmarès des nommés.

Pour les sportifs : Célia Boissier (escrime), Alexis et Lorine Chareyron (tennis de table), Emilien Gaillard (athlétisme) Kalie et Lizzie Xiong (gymnastique).

Pour le challenge collectif, finishers du marathon de Paris : Didier et Sylvie Mouton, Jean-Marie et Véronique Nury, Véronique Tinland.

Pour les bénévoles : Jean Amblard, Berthe Bénéfice, Brigitte Benoît, Etienne Brun, Bernard Cabrol, Pierre Faurie, Christian Gaillard, Monique Giloux, Gérard Gounon, Maryse Mitifiot, Nicole Mounard, Renée Presle, Françoise Teyssier.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Depuis maintenant 2 ans, chaque premier vendredi de septembre, la commune organise le forum des associations. Une belle vitrine pour les associations de Saint-Priest et une mise en avant légitime du travail de leurs nombreux bénévoles.

L'ensemble des associations étaient présentes et les bénévoles étaient à la disposition des visiteurs pour les informer des diverses activités proposées.

Un grand merci aux associations pour leur présence et leur engagement dans la vie de la commune.



JOURNÉES DU PATRIMOINE



La commune de Saint-Priest a proposé une visite guidée autour de la boucle du Cros de Clary, l'occasion pour le public qui avait répondu présent d'en apprendre plus sur notre environnement naturel et historique.

Visite commentée par Marianne Mercoeur, guide conférencière à L'Ardèche Buissonnière, enrichie des explications de Patrick Granjon, et agrémentée des histoires de Brigitte Benoît, Roseline Creux et Monique Giloux membres de la commission patrimoine municipale.

Un beau travail collectif pour transmettre les richesses de notre magnifique commune.

Les nouveaux habitants de la commune de Saint-Priest ont été conviés vendredi 25 novembre à une soirée de bienvenue.

Objectif : se rencontrer, échanger et démontrer la volonté forte de proximité de l'équipe municipale.

Une opportunité de plus pour la collectivité de mettre en avant les produits locaux de Saint-Priest de La Ferme du Clos Long, La Ferme de L'Escrinet, Boulangerie du viaduc « by Clément Soulavie » (#Alissas), Ferme de la Combe d'Oulmet.

Chacun est reparti avec un présent à l'effigie de la commune et avec, nous l'espérons le sentiment d'avoir été accueilli comme il se doit dans leur commune. Un village où il fait bon vivre et où les habitants sont au cœur des préoccupations des élus.

Nous recommandons à tous ceux qui font le choix de rejoindre notre commune de se manifester en mairie pour les invitations 2023.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAINT-PIÉROUX



Vie communale

DÉCORS DE NOËL

La magie de Noël s'est installée sur la commune dès le 1^{er} décembre et particulièrement sur le sentier piétonnier de l'école.

Il a suffi, de bois de récupération, de l'huile de coude, l'envie de faire plaisir et le tour a fonctionné, maison, bonhomme de neige, sapins, traîneau et rennes ont embelli le passage quotidien des saint priéroux et ont sûrement permis, de faire patienter, les petits pressés du 24 et 25 décembre.



ARBRES DE NAISSANCES | SYMBOLES DE VIE



Offrir un arbre à chaque naissance, voilà une proposition qui nous tenait à cœur. Nous sommes heureux d'en voir grandir plein sur la commune depuis le début du mandat !

Pour la distribution de novembre, c'était au tour de Juliette, Noham, Louise, Candice, Éléa, Jarod, Livio, Dayana et Rose de recevoir le leur !



La distribution n'est pas finie car ce n'est pas moins de 14 bébés que nous avons accueillis à Saint-Pierre en 2022 !



LES SOURIRES DU MARCHÉ DE NOËL

La deuxième édition du marché de Noël de la commune a tenu sa promesse : malgré le froid, la convivialité était bien au rendez-vous !

La diversité des exposants et la qualité des stands a conquis petits et grands. Chacun a pu se restaurer, déguster, boire, faire des cadeaux en prônant le fait en Ardèche et même, le fait à Saint-Pierre.

La commune remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de l'évènement et se félicite d'avoir donné le sourire à tous. La preuve en images.



Vie communale

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



A l'occasion du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, Saint-Priest a rendu hommage aux femmes et aux hommes morts pour la France.

Cette cérémonie a eu lieu en présence du Maire et de son Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), des représentants des anciens combattants, du porte drapeau.

Étaient également présents cette année, les sapeurs-pompiers venus en nombre avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et la garde au drapeau départementale du SDIS07.



OPÉRATION EXPÉRIMENTALE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Le précédent magazine communal vous informait de l'intention de la commune de conduire une action expérimentale de broyage de végétaux issus de taille d'arbres et arbustes au service des Saint Priéroux. Après appel à candidature, 9 foyers répondants au cahier des charges ont pu bénéficier de ce service. Ce sont les employés du service technique communal qui ont réalisés cette prestation courant novembre à l'aide d'un broyeur thermique prêté par la commune de Rompon. Le broyat reste en place pour être repris par les propriétaires (compost, couverture de massifs...). S'agissant d'une expérience, la commune prendra le temps de la réflexion pour décider des suites à donner à celle-ci et ne manquera pas de vous faire part de sa décision.



Le broyage en place des végétaux est censé permettre un meilleur bilan carbone que leur transport vers la déchetterie. Leur utilisation en place revêt également un fort intérêt (apport de matière organique, couverture anti évaporation des sols cultivés). C'est ainsi que de plus en plus nombreux sont ceux à s'équiper d'un broyeur. Cependant les équipements pour particulier, souvent électriques, ne sont plus adaptés lorsque les sections de bois dépassent 4 ou 5 cm.



Ets
Chazalon et Cie
Menuiserie
ALU - PVC - BOIS

Av. de l'Industrie
ZI le lac
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 14 32 - Fax: 04 75 64 00 38
Port: 06 73 40 27 56
chazalon.et.cie@wanadoo.fr

EURADIK
SOLUTIONS CONTRE LES NUISIBLES

CHAVE FLORENT
RESPONSABLE

06.60.96.80.73
florent.chave@euradik.fr

70 IMPASSE DE PAYRE
07250 LE POUZIN

N°siret : 88937124100015 N°Ident.TVA FR16889371241

VIGNAL Philippe
Plâtrerie Peinture
Décoration en Plâtre

58 route des crozes 07000 Saint Priest
04.75.65.87.57

ARDÈCHE FUNÉRAIRE
David PICHON

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
PRÉVOYANCE OBSEQUES

14, cours de l'Esplanade 07000 Privas
04 75 30 12 31 • 06 80 45 99 72
ardechefuneraire@sfr.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Jean Luc et Myriam
BACONNIER

AUTO CONTROLE BACONNIER
401 AVENUE MARC SEGUIN
ZI LE LAC SUD
07000 PRIVAS
04 75 65 86 10
www.securitest.fr

objectifcode
PASSEZ L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE DANS NOTRE CENTRE !
Inscription en ligne sur www.objectifcode.sgs.com

Vie communale

OCTOBRE ROSE



Notre commune a été particulièrement plébiscitée à l'occasion de la foulée rose, traditionnelle manifestation de la Ligue contre le cancer en faveur de la prévention et de la promotion du dépistage du cancer du sein.

Le départ était donné à la Salle du Charray, plusieurs circuits étaient proposés 3, 6 ou 8 kms.

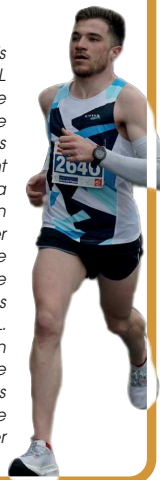
En solo, entre amis, collègues de travail, entre membres des associations, les élus de Saint-Priest ont aussi pris place sur la ligne de départ.

Des stands d'informations et de prévention tenus par la Ligue contre le cancer et ses partenaires étaient présents pour répondre à toutes les questions.



LE RÊVE AMÉRICAIN POUR ÉMILIEN GAILLARD !

« L'histoire de mon parcours sportif dans la course à pied a commencé au club de l'ASL. Jouant au foot en club mais courant parfois pour l'endurance, l'entraîneur Bertrand Cochard m'a proposé d'aller courir avec le club de St Priest. Dès les premiers entraînements en 2016 j'ai apprécié le goût de l'effort et l'ambiance de l'ASL où compétiteurs et passionnés étaient réunis dans un même objectif: réussir sa prochaine course. Au final dès mes premiers mois d'entraînements avec l'ASL j'ai obtenu de bons résultats jusqu'à me qualifier pour les championnats de France. Du coup je me suis consacré pleinement à l'athlétisme avec Bertrand en arrêtant le foot. Au bout de 1 an d'entraînement à l'ASL j'ai terminé 12^{ème} au championnat de France 2017 de ma catégorie Junior sur 10 km en 33min19sec. Une de mes plus grandes fiertés sportive et aussi de représenter le village de St Priest sur une compétition aussi élevée en niveau et densité! Sachant que la plupart de mes concurrents s'entraînent sur des infrastructures plus adaptées avec des pistes d'athlétisme pour les séances. Alors que pour ma part les séances se passaient autour du stade de foot de St Priest ou sur les routes du village ou encore dans le col du Benas! Mais ça n'a jamais été une contrainte de m'entraîner tant le groupe du club de St Priest était motivant et rigoureux! Un groupe qui donnait envie de s'entraîner dur pour atteindre nos objectifs. Au fil des années j'ai dû me licencier au club de Valence car je faisais mes études là bas. J'ai continué à progresser jusqu'à faire une performance de niveau National sur 10 km en 31'03 cette année 2022. Mais ce qui ne m'empêche pas de partager encore quelques footings avec l'ASL quand je peux! Car je suis très reconnaissant de l'ensemble des personnes qui m'ont accompagnées sur chaque entraînement, et surtout de Bertrand qui continue à entraîner à l'ASL. Aujourd'hui j'ai la chance de pouvoir être recruté par une université américaine avec une bourse pour mon niveau sportif afin d'effectuer un Master en commerce et Administration. C'est à dire que mon année scolaire (logement,...) est payée par l'université qui me recrute principalement pour représenter l'université sur les compétitions universitaires américaines (système beaucoup plus développé qu'en France). Ce qui montre que même venant d'un petit village ardéchois on peut avoir des opportunités internationales pour concilier sport de haut niveau et études! »



PRÉVENTION MONOXYDE DE CARBONE



Des risques d'intoxication accrus cette année

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et très toxique.

Ces intoxications touchent majoritairement des **particuliers** et sont le plus souvent d'**origine accidentelle**. Elles surviennent principalement durant la période de chauffage et sont généralement liées à :

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 300 personnes sont intoxiquées chaque année, entraînant malheureusement plusieurs décès.

- un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, poêles, etc.);
- l'usage prolongé d'un chauffage d'appoint non électrique;
- l'usage détourné d'appareils de cuisson pour se chauffer;
- l'utilisation à l'intérieur de locaux de groupes électrogènes, braséros, barbecues, ou d'outils à moteur thermique (tronçonneuses);
- un manque de ventilation ou l'obstruction des grilles d'aération.

Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone dans son logement ?

Avant chaque hiver :

- faites vérifier vos installations (chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts, poêle) par un professionnel qualifié;
- faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits de cheminées.

Pendant tout l'hiver :

- aérez votre logement;
- ne bouchez jamais les entrées d'air;
- respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabricant.
- En période de grands froids ou en cas de coupure d'électricité :
- n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- n'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu; ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence;
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos (garages, caves, buanderie...);
- ne laissez pas couvrir le feu de votre poêle s'il est annoncé une période de redoux.

Si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.

Il existe sur le marché français des détecteurs de monoxyde de carbone à fixer ou portables (la norme européenne NF EN 50291 doit figurer sur l'emballage du produit).

M. CÉDRIC OSELLA

☎ 07 49 36 39 76
☎ 09 51 66 04 39
✉ oes07000@gmail.com

INSTALLATION / RÉNOVATION
SÉCURITÉ / DÉPANNAGE
— Devis Gratuit —

📍 Le Serre d'Ajoux
07 000 St Priest

Depuis 1961...

07200 Pont d'Aubenais | Tél. 04 75 35 26 84
www.imprimerie-fombon.com | contact@imprimerie-fombon.com

Le Salon d'Arnick

Coiffure Mixte

04.75.65.31.88

Les Mines
07000 ST-PIEST

Ouvert du Lundi au Vendredi sur rendez-vous

UN PROJET D'ÉQUIPEMENT OMNISPORT AU QUARTIER BELON

Cette perspective apparaissait formellement dans les actions prioritaires proposées à vos suffrages par l'équipe à laquelle vous avez confié la gestion de la commune. Un premier diagnostic conduit par l'équipe en concertation avec les associations sportives a permis de confirmer l'intérêt de ce projet.

Les points saillants de ce diagnostic sont :

- Saturation de l'utilisation des 2 salles municipales en raison de la part importante du temps affecté à des pratiques sportives. De ce fait de nouvelles demandes ne peuvent être satisfaites. Il serait donc important d'alléger autant que se peut les plannings des salles Charay et Espace Récré
- L'actuel local servant principalement au club de football, mais pas seulement, est très vétuste et peut sans aucun doute être aujourd'hui qualifié de « passoire thermique ». Ses charges d'entretien et de fonctionnement vont rapidement devenir insupportables pour le budget communal.
- Ce local étant amené à recevoir des sportifs extérieurs à la commune ne donne pas la meilleure image de celle-ci, contrairement aux autres espaces d'accueil nettement plus qualitatifs.

Aussi, le conseil municipal a décidé de mettre à l'étude un projet d'équipement à dominante sportive. Pour se donner toute les chances de réussir ce projet, la commune a mobilisé les services du CAUE de l'Ardèche (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement) pour l'accompagner dans les premières étapes de la réflexion, jusqu'à la prise de décision et au lancement de la partie opérationnelle du projet.

2022 aura été une année de réflexion pour la commune et les associations sportives concernées. Deux rencontres formelles se sont tenues les 2 février et 20 octobre. Aujourd'hui on peut considérer que commune et associations sportives ont atteint un bon niveau de consensus sur la définition des besoins et les réponses possibles.

Si les associations ont eu toute liberté de proposition pour le projet, Sandrine Chareyre, maire, a tenu à rappeler de son côté quelques points fondamentaux pour la commune :

- Si les associations sportives sont associées en tant qu'utilisateur régulier des locaux, l'utilisation de ceux-ci restera, ouverte à d'autres (communales, associatives, scolaires, autres...). Il s'agit donc bien d'espaces à partager avec le souci d'optimisation d'un équipement public.
- Ce projet sera l'occasion avec l'aide du CAUE de réfléchir à l'aménagement et à la cohérence globale de l'ensemble du site municipal de Belon (ombrages, cheminements...)
- Un haut niveau de performance énergétique et environnementale sera visé pour cette réalisation
- Une mise en comparaison des solutions réhabilitation extension de l'existant et reconstruction complète sera conduite
- Enfin, ce projet ne pourra voir le jour que si la mobilisation de financements extérieurs (Etat, Région, Département, autres...) permet à la commune de supporter raisonnablement l'investissement en question.



Il est encore tôt pour communiquer un véritable calendrier. Néanmoins les exigences affichées et le travail à conduire ne peuvent permettre une mise en service avant le 1^{er} semestre 2025 dans le meilleur des cas.

INAUGURATION CENTRE DE SECOURS DE PRIVAS



Samedi 3 décembre, les sapeurs-pompiers de Privas ont inauguré leur nouveau centre de secours ! Le maire, Sandrine Chareyre, était présente pour représenter la commune et en tant que conseillère départementale. Avec environ 2000 interventions par an, les sapeurs-pompiers privadois interviennent sur 15 communes du bassin dont Saint-Pierre. A ce titre, notre collectivité a contribué au financement de la caserne au prorata de la population soit 72366,92 € répartis sur 3 budgets. Les sapeurs-pompiers disposent maintenant d'un outil mieux adapté pour leurs nombreuses missions et permettant d'intégrer dignement les effectifs féminins et une nouvelle école de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Nous les remercions pour leur engagement au service de la population !

Pour info, contribution annuelle au fonctionnement du SDIS de la commune de Saint-Pierre : environ 19000 €.

Les effectifs : environ 20 professionnels et 120 volontaires.



COLAS - ÉTABLISSEMENT DE
DRÔME-ARDÈCHE
04 75 44 36 57

**NOS OBJECTIFS 2030
PLUS DE MOBILITÉ, MOINS D'IMPACT**

- Réduire de 30% nos émissions directes et indirectes de CO₂.
- Poursuivre notre développement de solutions innovantes grâce à des procédés et des matériaux responsables.

URBALITH
Revêtement perméable, naturel et recyclable, URBALITH répond à un cahier des charges visant à réduire son impact sur l'homme et l'environnement. Il lutte efficacement contre les îlots de chaleur urbains. Esthétique, il s'intègre aux sites classés ou architecturaux et convient aux zones à faible circulation (légère et occasionnelle), aux voies douces (pistes cyclables...), paysagères et piétonnes.

colas.com

Fenêtres et portes fenêtres pour villas et bâtiments publics
Façades - Magasins - Vérandas

04 75 64 44 55 - 04 75 64 55 55
escharavil-sa.com - escharavil@le-ind.com
Z.I. le Lac BP 201 - 07002 PRIVAS Cedex

MARSELLA sarl

Matériel de protection incendie et de sécurité
Vente et maintenance d'extincteurs

98, Boulevard de Paste
07000 PRIVAS
☎ 06 08 07 29 22

En raison du contexte économique et de pénurie énergétique, la commune a mis en place différentes mesures de sobriété afin de réduire sa consommation en éclairage et chauffage. Ces décisions ont notamment pour objectif de participer à l'effort collectif de limitation de l'usage de l'électricité dans le but d'éviter du délestage qui pourrait être mis en place par les réseaux transporteurs d'énergie (RTE) en cas de pénurie.

La collectivité a le devoir d'être exemplaire avant l'impact sur les ménages.

● Pourquoi des coupures sont envisagées ?

Le 14 septembre 2022, RTE a présenté son étude prévisionnelle pour l'hiver 2022-2023. Cette année, la période de vigilance s'étendra d'octobre 2022 à mars 2023. Si le système électrique est très tendu sur la période, le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu. Il pourrait cependant être évité en baissant la consommation nationale de 1 à 5 % dans la majorité des cas, et jusqu'à 15 % dans les situations météorologiques les plus extrêmes.

Cette situation de vulnérabilité est liée à des éléments de contexte dont les effets et la durée sont encore incertains :

- L'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en gaz qui peut affecter à l'échelle européenne les capacités de production d'électricité à base de gaz et donc le potentiel d'importation depuis les pays voisins.
- Plusieurs réacteurs du parc EDF sont à l'arrêt pour maintenance ou pour le problème de corrosion sous contrainte.
- Le potentiel de production hydraulique est réduit en raison de la sécheresse.

Enedis est mobilisée, auprès des Pouvoirs Publics et de RTE, qui a la responsabilité de l'Équilibre Offre Demande (EOD) et de la sûreté du système électrique, pour sécuriser l'alimentation électrique des Français.

Enedis a mis en place une organisation projet, dédiée, mobilisant toutes les composantes de l'entreprise.

● Un dispositif d'ultime recours pour préserver l'alimentation électrique du pays et éviter un black-out

Si les moyens de production ou la capacité d'importation d'autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de consommation électrique de la France, et qu'aucune mesure de sobriété n'est engagée en cas de vagues de froid en dessous des températures normales de saison, RTE pourrait en ultime recours prendre la décision de mettre en place des coupures exceptionnelles pour préserver l'alimentation électrique du pays et ainsi éviter un black-out.

Cette opération de force majeure consiste à suspendre momentanément l'alimentation électrique d'une partie du réseau (délestage) :

- Enedis, gestionnaire de réseau de distribution public d'électricité sur 95 % du territoire français, mettrait techniquement en œuvre ces opérations de coupures localisées, temporaires et maîtrisées, en intervenant à

distance sur les lignes moyenne tension du réseau public de distribution.

- Ce dispositif exceptionnel a toujours été l'un des mécanismes potentiellement activables en cas de risques pour l'équilibre du système électrique en France. Chaque année, Enedis se prépare avec l'ensemble des acteurs concernés.

● Missions Enedis

Information aux territoires (collectivités locales) & pouvoirs publics (dont préfecture)

- A J-3 (annonce d'une vigilance renforcée par RTE), les mairies seront informées par les équipes territoriales d'Enedis en région, par téléphone ou par e-mail, de la possibilité de faire appel à des coupures exceptionnelles.
- À J-1, les mairies seront à nouveau prévenues par les équipes territoriales (appels, e-mails ou sms) en cas de confirmation du dispositif de coupures exceptionnelles et dès que la liste des départements et des communes concernées par les coupures exceptionnelles du lendemain est disponible (vers 21h30).

Information clients :

- Information à J-3 puis J-1 après 21h30 aux clients
- Enedis met aussi à disposition des informations de coupure rue par rue, à partir de J-1 21h30, sur le site monecowatt.fr que nous vous invitons à télécharger.



ART ET JARDINS
PAYSAGISTE A SAINT-PIEST

artetjardins07@gmail.com
09 84 48 98 84
paysagiste-privas.fr

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS

● Zoom sur les clients Patients à Hauts Risques Vitaux

En cas de coupures exceptionnelles, des clients PHRV pourraient être concernés.

Une communication graduelle est prévue à mesure que les hypothèses se confirment et que l'échéance se rapproche :

- Dès l'annonce d'une vigilance renforcée (à partir de J 3), Enedis sensibilise les clients PHRV au risque de potentielles coupures exceptionnelles.
- J2, Enedis informe les PHRV de probables coupures. Déplacements d'équipes Enedis aux domiciles des clients concernés en cas de non réponse.
- J1, un SMS est adressé aux PHRV qui seront effectivement coupés de manière temporaire en leur précisant les horaires de coupures.

La liste des clients PHRV est actualisée par les Agences Régionales de Santé et a été implémentée dans les outils Enedis. Il existe plusieurs catégories définies par le Ministère de la Santé : les personnes placées sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à quatre heures, les enfants nourris par intraveineuse et d'autres catégories de malades comme les insuffisants rénaux en dialyse à domicile peuvent être concernés.

Pour mémoire : les PHRV ont un numéro de téléphone qui leur est dédié 24h/24h.

N'hésitez pas à nous signaler en mairie ou directement à l'Agence Régionale de Santé à Privas si vous avez dans votre entourage un patient à haut risque vital pour qui une coupure d'électricité pourrait être préjudiciable d'un point de vue médical.



COUPURE ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT



La commune de Saint-Priest s'est engagée depuis plusieurs mois dans une démarche de transition écologique. La 1^{ère} étape a consisté courant 2021 aux changements de l'éclairage de la salle Charray en leds en intérieur et extérieur.

Dans la continuité, la collectivité a délibéré à l'unanimité lors du conseil municipal du lundi 28 novembre 2022 pour procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h30 de la plupart des points lumineux de la commune courant janvier 2023. L'arrêté du maire du 6 décembre 2022 précise que l'éclairage sera interrompu sur l'ensemble de la commune en début d'année 2023 sauf quelques zones non concernées dans un premier temps pour des raisons techniques et qui devront attendre le changement des lampes en leds courant 2023 pour coupure ou abaissement d'intensité. Ces zones avec report sont les points lumineux isolés (Tardieu, Cardenal, Lagarde, Lascombes et Clapier) ainsi que Gouvenas Sud et Belon.

D'autres zones ne feront pas l'objet d'extinction de l'éclairage public par décision municipale, il s'agit de l'entrée de la commune, traversée des Mines (au niveau des commerces), ainsi que Mairie, salle Charray et salle Récré.

Comme pour la grande majorité des communes, cette mesure est dictée par l'explosion des tarifs de l'énergie à laquelle nous sommes malheureusement tous confrontés et la nécessité de maîtriser des coûts. Ce choix permet également d'économiser l'énergie afin de limiter les risques de pénurie d'électricité et de délestage.

Cela constitue également un engagement fort en faveur du développement durable, puisque la pollution lumineuse est nuisible à la biodiversité et à la préservation de notre environnement.

Cette démarche reprend aussi l'expression des habitants de Saint-Priest dans le formulaire « Vous avez la parole » du dernier bulletin municipal où ils ont été nombreux à évoquer la nécessité d'éteindre l'éclairage public la nuit. Nous sommes persuadés de votre adhésion ou compréhension.



GIAMMATTEO
RESEAUX



Z.I. le Lac - Av. Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96

Vie scolaire

A la rentrée, notre école était plus que jamais prête pour accueillir nos élèves, le personnel d'éducation et le personnel communal.

En effet, l'été avait été propice aux travaux, et pas des moindres : nouveau toit pour le bâtiment primaire et nouvelle cour pour le bâtiment maternelle, sans oublier des équipements numériques supplémentaires ainsi que de nouveaux équipements en cuisine.

A noter que la cour a été réalisée, avec des matériaux perméables, conformément aux engagements de l'équipe municipale de contribuer dès qu'il est possible aux efforts nécessaires liés à la transition écologique.

LES BANCS DE L'AMITIÉ

Nouveauté dans les cours de l'école

2 bancs colorés sont venus égayer les temps de récréation de nos écoliers dans les cours de chaque bâtiment.

Ces 2 bancs symbolisent « les bancs de l'amitié ». Cette initiative a pour but de favoriser l'entraide entre les enfants afin de ne laisser personne à l'écart ou en difficulté. Ainsi, si un enfant se sent seul, triste ou sans copains avec qui jouer, il s'assoit sur ce banc. Un message est alors envoyé aux autres enfants qui savent que leur camarade a besoin d'aide et qu'ils peuvent venir s'asseoir à côté de lui pour discuter ou l'inviter à jouer.

Chaque enfant apprend le respect, l'attention et l'entraide, les ingrédients pour développer la confiance en soi et aux autres.



AMÉNAGEMENTS



RENTÉE DES CLASSES EFFECTIF

Nos presque 100 enfants et leur 72 familles ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre sous l'œil attentif du Préfet de l'Ardèche, de Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche et du Directeur d'académie Patrice Gros.



Après un échange avec les enfants en classe, Mme le maire Sandrine Chareyre et son adjointe aux affaires scolaires Vanessa Agnès, ont pu présenter les différents travaux réalisés et subventionnés par l'État : nouveau toit, nouvelle cour, matériel informatique et tableaux interactifs, matériel de cuisine... Tous ont constaté le bon usage des deniers publics au profit des enfants et félicité l'attention particulière qui était donnée par la municipalité à notre école.

REPAS DE NOËL DE L'ÉCOLE

Crevettes Tempura sur un lit de mâche (Ardèche)
Trilogie de mini hot-dogs
Terrine de saumon et sa mayonnaise au citron
Suprême de chapon aux pleurotes et pommes pins
Bonhomme de neige aux 3 chocolats
Clémentines/Papillotes
Champigny



UN ARBRE, UNE ÉCOLE

La collectivité a inscrit notre école dans un label un arbre une école, et peut afficher avec fierté d'être la première école de France à porter cette initiative.

En quelques lignes voici le détail du projet de l'association Groupe National de Surveillance des Arbres.

Ensemble, faisons le pari de restaurer le lien entre la nature et l'homme en plantant des arbres dans des milliers d'écoles de France.

Nous souhaitons inviter toutes les écoles primaires de France à planter un arbre dans leur cour ou à proximité afin d'accélérer la prise de conscience des élèves à l'importance de l'arbre, pilier du monde et ainsi renouer le lien du public scolaire avec les bienfaits de la nature.

Nous plantons dans les écoles pour encourager les centaines de parents d'élèves mais aussi les maîtres et maîtresses dévoués et leurs directeurs et directrices, à prendre d'avantage d'initiatives pour lutter contre le réchauffement climatique à leur échelle.

Un arbre, une école est l'occasion pour eux de rejoindre ce grand élan national !

Le plant d'arbre est mis en terre le 25 novembre 2022 simultanément dans chacune des écoles engagées dans cette opération.

En protégeant un arbre à l'échelle de leur microcosme scolaire, il est plus facile pour les enfants de se sentir directement concernés par la problématique environnementale mondiale. C'est ainsi que l'éducation à l'environnement pratique devient un apprentissage élémentaire, de base, au même titre que lire ou compter.



**PORTRAIT
MARINE
FABRO**

Nouvelle ATSEM à l'école de Saint-Pierre.

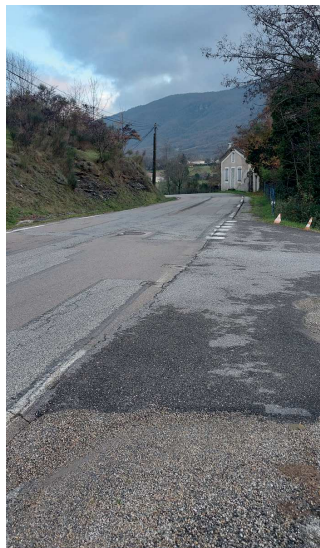
J'ai 20 ans j'habite à Privas, après ma troisième générale, mon choix s'est automatiquement porté sur la filière ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne option structure) pour un BAC PRO en trois ans au Lycée Professionnel de Notre Dame à Privas. Avec cette filière j'ai pu passer la même année que mon BAC, le CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance). J'ai toujours voulu travailler auprès des enfants depuis mon plus jeune âge. Durant mon parcours scolaire j'ai effectué différents stages dans une école, une crèche et des EHPAD. J'ai adoré travailler auprès des personnes âgées mais ma préférence reste toujours pour les enfants. Après l'obtention de mon BAC PRO et de mon CAP j'ai travaillé pendant un an à l'école de Coux village en emploi civique. Ce poste a conforté mon souhait de rester dans ce domaine-là.

Grâce à mon poste en tant qu'ATSEM à l'école de Saint-Pierre, j'ai pu réaliser mon rêve de travailler auprès des enfants mais surtout de leur faire la classe presque comme une vraie maîtresse. Car au quotidien je gère en parfaite autonomie les grandes sections, accompagnée par l'enseignante. J'ai été très bien accueillie autant par les élèves que les parents mais aussi de mes collègues.

A l'heure actuelle je ne regrette absolument pas mon choix de carrière bien au contraire car pour moi le plus important c'est de voir des élèves en difficultés y arriver grâce à mes méthodes et mes astuces.



Cadre de vie



RD 507 | ROUTE DU VILLAGE

La Route Départementale n° 507 dite « Route du village », supporte un trafic de 1 300 véhicules par jour, la vitesse y est limitée à 70 km/h. Sur cet axe nous avons relevé plusieurs points où il est nécessaire d'engager des travaux de sécurisation.

Le 1^{er} semestre 2023 la commune de Saint-Priest va faire réaliser des travaux consistant à la réalisation d'un dégagement de visibilité en aval du carrefour du bas-Lignol ainsi qu'une voie d'évitement.

Ces travaux seront réalisés sous la Maitrise d'ouvrage et la Maitrise d'œuvre de la commune dans le cadre des opérations spécifiques de sécurité « amendes de police » financées à hauteur de 50 %.



TRAVAUX DE VOIRIES

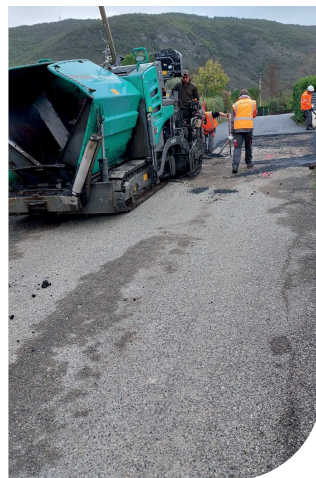
Dans le cadre du programme annuel d'entretien et de sécurisation de la voirie, la commune a réalisé le renouvellement de couches de roulement, la reprise d'ouvrages hydrauliques et le confortement de murs de soutènement.

- Renforcement et reprise de l'intégralité de la voirie du cœur du hameau de la GARDE.

- Renouvellement de la couche de roulement du chemin de la PRAIRIE et de la première tranche du chemin de la CASBA.

- Reprise partielle du chemin de la ROUVIERE.

Le montant total de ces travaux s'élève à 61 000 € TTC.



SÉCURISATION | TRAVERSE DES MINES



Des plots routiers solaires à LED ont été installés entre les commerces et les arrêts de bus.

L'objectif est de renforcer la visibilité des passages piétons pour les usagers et les automobilistes.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Dans le précédent magazine « Entre Nous » en juillet 2022, l'information vous était donnée de la décision du conseil municipal de la mise en révision du PLU. Les raisons et objectifs de cette décision y étaient explicités et l'accent était mis sur l'importance de la communication et de la concertation tout au long de cette démarche. La commune est, pour cette révision, accompagnée par le cabinet d'étude Urbarchi. Alors que s'est engagé depuis l'été un important travail de diagnostic, une présentation de la démarche a été proposée aux habitants avec une réunion publique. Celle-ci annoncée par voie de presse, site Internet de la commune, panneau d'annonces numérique... s'est tenue le 23 septembre dernier et a réuni un peu plus de 30 de nos concitoyens. Cette rencontre a permis à Sandrine Chareyre, maire, de revenir sur les objectifs de cette révision et de rappeler qu'il s'agit de procéder à des ajustements et améliorations du PLU en cours dans le respect du cadre légal et réglementaire défini par l'état en matière d'urbanisme et de développement durable des territoires. Les éléments réglementaires ont été précisés par Monsieur Amunategui du cabinet Urbarchi. Après un temps consacré aux échanges avec la salle, un calendrier prévisionnel a été communiqué.

Celui-ci s'applique à dérouler 4 grandes étapes :

- Diagnostic – Etat des lieux : en cours
- Affirmation du projet communal : entre janvier et septembre 2023
- Ajustement éventuel du zonage et du règlement : septembre 2023 à février 2024
- Consultation des organismes publics associés et enquête publique : mars 2024 à septembre 2024

Au final, la révision du PLU pourrait être adoptée fin 2024.

C'est donc une démarche longue et laborieuse engagée par notre commune dont l'objectif n'est pas de provoquer de grands bouleversements qui s'appliquera à privilégier la qualité de vie à Saint-Priest avec notamment la préservation

de ses atouts agricoles, environnementaux et patrimoniaux. Pour sa pleine réussite, il est essentiel de considérer toujours l'enjeu collectif, l'intérêt de la commune qui ne peut être la somme des intérêts particuliers.

Les Saint-Priétois ont la possibilité d'y contribuer de différentes façons :

- Suggestions, remarques, questions à laisser en mairie sur le registre prévu à cet effet à l'accueil. Les contributions par courrier papier ou numérique y seront ajoutées
- Participation aux futures réunions publiques dont vous serez tenus informés (comme pour la première)

Rencontre avec le commissaire enquêteur nommé par le Président du tribunal administratif lors des permanences qui feront, elles aussi, l'objet d'une large information.



Christophe MUNOZ

Artisan Électricien



Rénovation • Neuf • Dépannage • Alarme intrusion •
Chauffage électrique • Contrôle d'accès •
Vidéo surveillance

39 route du clos des Muriers - Gouvernas
07000 St. Priest

06 25 73 60 99 - 04 75 64 63 26

munoz.christophe@laposte.net

Cadre de vie

PATRIMOINE MINIER À PRÉSERVER
LE CHEVALEMENT DE SAINT-PIRIEST

Un premier diagnostic du site du puits de chevalement n°9, (inscrit au Monument Historique) par un technicien des services culturels et des bâtiments de France de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC) a été effectué au mois de septembre.

Un compte rendu a été reçu en mairie avec un état des lieux et des préconisations pour protéger ce site. Suite à ce constat, **Sandrine Chareyre, Géraldine Boissier en charge du patrimoine accompagnées du technicien** sont allées faire une visite sur site.

Il a été convenu qu'une première phase d'entretien sera effectuée avec un rafraîchissement des abords, un nettoyage de toute la végétation et le retrait de tous les encombrants déposés sous le monument. Cela permettra de mieux visualiser les lieux pour un diagnostic plus précis.

Cette phase peut faire l'objet d'une demande de subvention DRAC pour l'année 2023.

Une fois ce travail de défrichage terminé, la commune reprendra l'attache de la DRAC pour être conseillée sur des futurs travaux à réaliser et établir un plan prévisionnel.



Il est important pour la commune de restaurer ce site qui permettra dans un premier temps de sauvegarder ce patrimoine industriel. Puis, l'objectif, en fonction des normes de sécurité, serait de le rendre accessible au public.

Pour rappel, l'accès au puits de chevalement est strictement interdit pour des raisons de sécurité et préservation du site.

GARAGE
CHASSON

04 75 64 31 26

chassonludo@gmail.com

MOTRIO

10 PLACE DU FOIRAL
07000 PRIVASVOTRE SALLE DE BAINS
CLÉ EN MAIN !

462, avenue Marc Seguin
Innoparc • 07000 Privas
Tél. 04 75 64 15 24
E-mail chambon.giraud@wanadoo.fr
Site www.chambon-giraud.fr



04 28 92 00 18

beton@entreprisesdodet.fr

Béton, granulats et
blocs béton pour
professionnels
et particuliers



f EntreprisesDodet entreprisesdodet.fr

Cadre de vie

LANCEMENT DES ÉTUDES ARDECHE DRÔME NUMÉRIQUE

La fibre optique c'est pour 2025. La phase étude est la première étape du déploiement qui dure entre 15 et 18 mois (septembre 2022 à mars 2024). Cette étape consiste à :

- Vérification des adresses de chaque logement ou local d'activité.
- Repérage et évaluation de l'état des réseaux aériens et sous-terrain existants (téléphoniques et électriques).
- Modélisation des tracés du futur réseau fibre.
- Élaboration des conventions avec les riverains.

La deuxième étape sera le démarrage des travaux courant 2024 pendant une durée prévisionnelle de 6 mois pour une mise en service à l'usager début 2025.

Transport, garde-meuble(box 12 et 8 m3)
monteur de meuble en kit



CLAIR Mehdi
06 89 85 75 92

clair.mehdi@wanadoo.fr

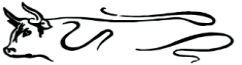


TP Emmanuel Mommée

- Terrassement
- Assainissement
- Aménagements extérieurs

06 87 47 09 08 – SAINT-PIRIEST

Boucherie Charcuterie



Alexandre BOIS
Charcuterie maison • Saucisson maison
Viande de 1^{er} choix maturée

5, Place Victor Hugo Quartier Chir Blanc
07000 Privas 07210 Alissas
04 75 64 86 20 04 75 30 54 61

ZA Blod RD 86
07800 St Georges les Bains
04 75 84 04 37

Brigitte Moutté

Hypnose humaniste
Nouvelle hypnose
Sophrologie

06 84 76 02 69
bmoutte@hotmail.fr

504, chemin du Chevalement
Gouvenas est
07000 Saint-Priest



APPEL À CANDIDATURES

Rejoignez la commission citoyenne sur les enjeux écologiques.

Cette commission a pour objectif :

- d'associer les citoyens à la vie de la commune et de favoriser le dialogue avec les élus
- de faire appel aux compétences de la société civile
- de faire vivre la démocratie en donnant la parole aux citoyens

La commune de Saint-Priest a décidé de mettre en place une Commission extra-municipale pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures et s'assurer de l'adéquation des projets avec les enjeux écologiques.

Pour vous inscrire, faite vous connaître en mairie par téléphone : 04 75 64 32 08 ou par mail mairie-st-priest@wanadoo.fr

Cette invitation vaut également pour les commissions citoyennes déjà existantes randonnées et patrimoine.



Portrait

UNE NAISSANCE PAS COMME LES AUTRES À SAINT-PIRIEST!



Louka, Lizzio, et Leeroy sont 3 adorables petits triplés arrivés au foyer de Laura Hugonnot et Bryan Eymard le 13 mai 2022. Nés à Lyon dans un service adapté en raison d'une grossesse à risques, ils ont rejoint l'hôpital de Valence le 1^{er} juin avant d'arriver à leur domicile à Saint-Priest le 24 juin.

Cette grossesse complètement naturelle a chamboulé la vie et le quotidien de notre jeune couple qui devenaient parents pour la 1^{ère} fois. 3 véritables triplés issus du même œuf, une probabilité de 0,03 % même si les jeunes parents nous ont confié avoir beaucoup de jumeaux dans leurs familles respectives.

Ils ne passent jamais inaperçus en promenant avec leur poussette, ils ont dû changer leur véhicule pour un modèle familial et ont revu leur projet de construction de maison avec 2 chambres supplémentaires !

Le papa employé dans une entreprise privadoise travaille en 3/8 et la jeune maman après un an d'arrêt de travail

reprend son activité de coiffeuse à mi-temps en janvier.

Au quotidien, pour s'occuper des triplés âgés de 8 mois, il faut compter environ une vingtaine de couches et 12 biberons !

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à cette jolie famille, et espérons accueillir dans quelques années Louka, Lizzio et Leeroy dans notre école. Laura et Bryan sont à la recherche d'une maison à acquérir pour rester sur notre commune, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie si vous avez connaissance d'un bien à vendre.

Le Conseil Municipal des Jeunes

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Lundi 24 octobre, les membres du CMJ accompagnés de Sandrine Chareyre, Vanessa Agnès, Géraldine Boissier, Pierre Evesque et François Gineys, élus municipaux, se sont rendus à l'Assemblée Nationale à Paris; déplacement organisé par la commune de Saint-Priest.

Invités et accueillis par notre député Hervé Saulignac, ils ont pu découvrir cette institution chargée d'histoire en passant par la galerie des fêtes, la salle des 4 colonnes, le salon des Mariannes, la somptueuse bibliothèque, la salle des pas perdus.

Une visite riche en émotion et la chance de pouvoir entrer dans l'hémicycle lors d'une séance où ils ont assisté à l'intervention des députés lors des débats sur la motion de censure.

La montée à la capitale a également été l'occasion de découvrir les monuments parisiens en bateau mouche et de déjeuner au pied de la tour Eiffel.

Un retour en Ardèche avec des souvenirs plein la tête, un voyage qui restera longtemps dans les mémoires de tous, enfants et accompagnateurs!



LA COMMUNE DE SAINT-PIEST ENCORE ET TOUJOURS FIDÈLE AU TÉLÉTHON



Comme chaque année, Saint-Priest était mobilisé pour le Téléthon 2022. Le Conseil Municipal des Jeunes toujours volontaire pour faire des actions : les jeunes étaient présents pour vendre les objets du Téléthon et prendre les inscriptions des plus courageux venus pour la balade du Tour de Clary malgré la météo pluvieuse.

Pour le départ et à l'arrivée, chacun a pu se restaurer grâce aux généreux dons des différents commerçants sollicités par le CMJ : Super U Alissas, Boulangerie du viaduc « by Clément Soulavie », Boucherie BOIS Alexandre, Maison Saulignac, CR Pâtisserie, Boulangerie Marie Blachère.

Une belle action pour un beau moment de partage et de mobilisation.

Tous les bénéfices de cette journée sont reversés à l'AFM TÉLÉTHON.



ArdèchePVC
Menuiseries ALU & PVC

MAGASIN D'EXPOSITION

2 avenue Clément Faugier - 07000 PRIVAS
04 75 29 10 69 / 06 77 95 73 07

SER7 Concept

L'ATELIER
Logo & Charte Graphique
Communication Imprimée
Enseigne & Signalétique
Marquage de véhicule

LE MAGASIN
Vêtements professionnels & de loisirs
Impressions & Photocopies
Objets Publicitaires

MALLEVAL Karine
Gérante

SUIVEZ-NOUS !
f @

Des solutions
pour toute votre
communication

Vie sociale

PSC1 ET 10 DE PLUS!

La municipalité, par l'intermédiaire du budget CCAS, finance et organise depuis l'année dernière, pour ses habitants, une action citoyenne afin de se former aux gestes qui sauvent.

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche a donc animé le 23 novembre dernier une session de PSC1.

A l'issue de cette journée, 10 nouveaux St Priestoux ont rejoint les 10 secouristes 2021 formés sur la commune.

Ils pourront ainsi, si ces derniers le souhaitent, s'identifier sur l'application « staying alive » qui recense, en plus de la cartographie des défibrillateurs, les bons samaritains, c'est à dire les citoyens aptes à porter assistance.



Devenir un maillon de la chaîne de secours est à la portée de tous.

Et vous, vous vous formez quand ?

REPAS DE FIN D'ANNÉE DES BÉNÉFICIAIRES DU CCAS



Le 7 décembre, la salle charray après 2 ans de privation, a eu le plaisir d'accueillir pour le traditionnel repas de fin d'année, les bénéficiaires du CCAS âgés de plus de 70 ans, inscrits sur la liste électorale.

Le traiteur Gamon a fait l'unanimité. L'ambiance de Noël était au rendez-vous grâce à une belle décoration, grâce à des élus et membres du CCAS aux couleurs de Noël et grâce à la présence du père Noël qui nous a fait l'honneur de sa visite.

Les personnes ayant eu un anniversaire de 80 ans Marie Hélène AMBLARD et Louis MARION et 90 ans Michel DUBAIL ont été mis, comme à l'accoutumé, en avant.

Prochain rendez-vous pour le CCAS, au printemps pour le goûter récréatif.



Petit clin d'œil, l'organisation de ce repas a permis la réunion de 3 anciens maires aux côtés de Madame le Maire, cela valait bien une photo !

Yves Chastan
Alain Chaussignand
Jacques Merchat



Les colis gourmands

Les Aînés de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas ont reçu un colis pour les fêtes qui leur a été distribué par les élus et membres du CCAS et il en a été de même pour les résidents en structure. Outre quelques gourmandises salées et sucrées, le colis contient un mug décoré par les enfants de l'école, une manière de relier les générations. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à réaliser ces dessins avec du matériel approprié résistant au lavage et les aînés plaisir à les recevoir !



Vie économique

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE POUR LE MINERAI

Depuis début décembre, Benoît Breyse a repris l'emblématique pizzeria du Minéral. Après plus de 20 ans passés sur les routes en tant que commercial, il souhaitait avoir une activité qui engendrait moins de déplacements.

Benoît a grandi à Saint-Priest, il a été à l'école du village et a toujours été actif dans le milieu associatif. Il a joué au foot avec le club A.S. Saint-Priest 07, il est maintenant membre de l'association de pétanque du village.

En devenant gérant de ce restaurant, il souhaite redynamiser ce lieu et qu'il retrouve une ambiance chaleureuse et conviviale en gardant le nom du Minéral cher aux Saint-Prierois.

Benoît sera accompagné de Tony Laplassotte en tant que cuisinier et pizzaiolo.

Pour les beaux jours, la terrasse sera réaménagée et le four à pizza remis en fonction. Des projets de soirées à thème ou musicales sont en préparation. Le cadre idéal pour passer des moments en famille ou entre amis dans une ambiance agréable.

La commune lui souhaite pleine réussite dans ses projets et sera toujours à ses côtés comme elle le fait pour tous ses commerçants.

Retrouvez Benoît et Tony du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h, le dimanche de 19h à 22h uniquement pour les pizzas à emporter.



RESTAURANT PIZZERIA

Du mardi au samedi
de 12h à 14h et de 19h à 22h

Le dimanche de 19h à 22h
uniquement pizzas à emporter

LE MINERAI

261, route des Mines • 07000 Saint-Priest
09 61 05 27 64

Cécile DELAYE *Fleuriste*
FLORAZUR SARL
Compositions florales, fleurs, plantes
- Cadeaux, Décorations ...

3 Place Victor Hugo 07000 PRIVAS
Tél : 04 75 64 07 89 - Fax : 06 70 89 54 70
Mail : contact@florazur.fr

MARCHÉ ÉPHÉMÈRE HUITRES



Yann Rousseau a proposé tout le mois de décembre un bar à huitres sur la place des mines.

Un stand éphémère installé le vendredi soir et week-end où on pouvait déguster ou emporter des huitres de Bouzigues.

CHARLOTTE AUX FILS

Charlotte Delforge propose, depuis son domicile à Saint-Priest, un service de retouche (petites réparations, ourlets...), de confection sur mesure (ameublement, sacs et autres...).

Elle confectionne et vend également des produits textiles réutilisables (charlottes couvre plat, lingettes, essuie-tout...), des produits pour enfants (bavoirs, peluches, tours de cou...), et de petits objets décoratifs !



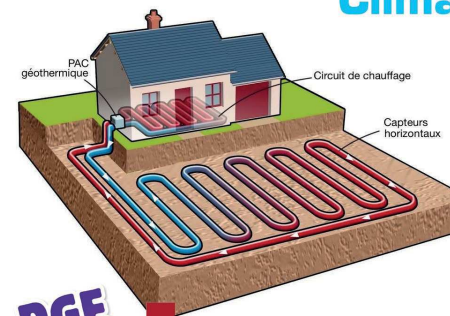
ENTREPRISE DUCROT
JARDINIER PAYSAGISTE

Les vignes • 07000 St-Priest
04 75 64 00 39 • 06 82 30 63 93

Entretien Parcs et Jardins
(contrat annuel)
Élagage (diplôme d'État)
Service à la personne
(Coopérative Professionnels à Domicile)

Didier MOUTON

Chauffage • Géothermie/Aérothermie
Plancher chauffant ou radiateur
Climatisation



35 années d'expérience

Le Bas Lignol
07000 ST-PIERRE

06 80 33 96 96
04 75 64 47 91

didiermouton@laposte.net



AU REVOIR CAROLINE

Arrivée à la mairie de Saint-Pierre en 2011, Caroline Courtier a occupé le poste d'agent d'accueil/administratif pendant presque 12 ans, la première personne et le premier sourire que vous trouviez en rentrant à la mairie.

Après toutes ces années au service des élus et habitants de notre commune, elle a fait le choix de découvrir une autre collectivité et de nouvelles missions à partir du 14 janvier. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Elle sera toujours la bienvenue à Saint-Pierre. Mme le maire tient à la remercier pour son professionnalisme et son sens du service public. La personne recrutée pour son remplacement intégrera notre commune dans quelques semaines.



Etat civil

DU 26/07/2022 AU 31/12/2022

ILS SONT NÉS

- 26/07/2022 Rose SITZ
- 12/08/2022 Candice ANTOINE BIZET
- 09/09/2022 Dayana SAUSSAC
- 04/10/2022 Juliette MARION
- 06/10/2022 Livio ALLIER
- 10/12/2022 Noé CARIOU



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 16/09/2022 Robert HANTZ
- 21/10/2022 Christian COSTA-MARINI
- 07/11/2022 Sandrine CORNET-MOMMÉE
- 15/12/2022 Henriette MALMAZET épouse CHAINE



ILS SE SONT MARIÉS

- 30/07/2022
Charlotte MAILLOT et Nicolas JEBELIN
Karine BERNARD et Pierre PERAUDEAU
- 27/08/2022
Laurine ALLIONE et Jordan BRUYAS
Christiane PENDINO et André QUERAT
- 08/10/2022
Philippe ETIENNE et Marielle NURY (photo)

ILS SE SONT PACSÉS

- 20/12/2022 Florian MELE et Mélina GIRES



BENEFICE

04 75 29 07 07

PRIVAS

Taxi Ambulance VSL

Fiers d'être Commerçant Autrement



8h30 - 19h30

☎ 04 75 669 669